



# Procès-Verbal de la réunion du secteur IV

## Réunion du secteur IV le 6 octobre 2018 à VALENCE (Drome-Ardèche)

**Participants** : MM. Jean-François JANNET (Ain), Guy POITEVIN (Allier), Gérard CAPELO (Alpes), Claude LACOUR (Aude), Roger PRAT (Cantal), Edouard DELAMOTTE (Côte d'Azur), Jean-François VALLET (Drome-Ardèche), Francis ANJOLRAS (Gard), Raymond FOURNEL (Haute Loire), Denis ALLARD (Haute Savoie Pays de Gex), Jean-Claude PRINTANT (Hérault), Thierry DELOLME (Loire), Michel GAU (Provence), André CHAMPEIL (Puy de Dôme), Claude MALLA (Pyrénées Orientales), Pascal PARENT (Lyon et Rhône), Marc MARTINET (Grand Vaucluse), Didier ANSELME (Savoie), Pierre GUIBERT (Var).

**Honoraire** : Charles CHERBLANC, Claude MAILHOT.

**Excusés** : Pascal PARENT (Lyon et Rhône) partiellement, Marc TOUCHET (Président ANPDF)

Accueil des participants par Jean-François VALLET, Président du District Drôme Ardèche de Football, précédé d'une visite du siège administratif.

### ***In memoriam.***

Gérard CAPELO demande à l'ensemble des participants d'observer un moment de recueillement à la mémoire de Jean-Claude MILVAQUE récemment disparu.

## 1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2018 A TREVOUX.

---

Pour rappel, ce procès-verbal a nécessité de nombreux échanges entre les participants avant d'arriver à la version finale.

Il est approuvé à l'unanimité des participants présents.

Pour la réunion du jour, Jean-François VALLET, Président du District Drôme Ardèche de Football, propose de faire une synthèse de chaque point inscrit à l'ordre du jour pour faciliter l'élaboration du compte rendu et en faciliter l'approbation.

## 2. SUJETS DES SECTEURS

---

En amont, Gérard CAPELO, rappelle que ces points ont donné lieu à la mise en place d'ateliers lors du dernier congrès de l'ANPDF et qu'une synthèse des travaux sera adressée aux présidents des districts.

### **FOOTBALL ET RURALITE**

*\* Ce résumé intègre le point inscrit à l'ordre du jour par Jean-François VALLET*

Synthèse des différentes interventions :

- Pas de règle idéale ni commune.



- **Perte du nombre de licenciés** (notamment chez les seniors) et **diminution du nombre de clubs** (groupement / fusion / pratique hors cadre fédéral).
- Pratiquants peu intéressés car **trop de contraintes**, mauvaise image de l'instance (discipline, amende, ...)
- Adaptation des règlements généraux : **Quel degré de liberté laissé aux districts ?**
- Développement de **nouvelles pratiques** (foot +50 ans, foot en marchant)
- Intégration de ce sujet dans le FAFA avec la possibilité de financer des installations sans obligation de répondre aux normes.
- Responsabilité des mairies qui laissent se développer les pratiques non affiliées (lien avec d'éventuels financements FAFA ?).
- **Problématique de l'éclairage** : en attente d'une réponse officielle de Christophe DROUVOY.

A noter la problématique majeure liée à la délivrance des licences, les participants affichent leur mécontentement envers **la DSI qui n'a pas su anticiper cette situation**.

### **VIOLENCE ET INCIVILITES**

Synthèse des différentes interventions, essentiellement axées sur l'observatoire des comportements

- Qui doit le remplir ?
- Comment doit-on le remplir ?
- Pourquoi doit-on le remplir ?
- Pour qui doit-on le remplir ?
- Nécessité de définir des critères harmonisés et d'accompagner les centres de gestion
- Analyse des chiffres adaptables, mais une réelle utilité dans l'aide à l'identification des matches à risque.
- Attention à la communication avec la presse (le président du district doit être le seul interlocuteur)



« Ce n'est pas en cassant le thermomètre, que l'on fait baisser la fièvre ... »

### **INDEMNITES DE PREFORMATION (article 56)**

Rappel de l'historique et de la situation actuelle (7 700 € / district).

Avis unanime pour conserver cette solidarité entre centre de gestion.

Attention à la mise en cohérence des règlements généraux.

### **SUJET DU SECTEUR 4 - SITUATION DES ETR.**

\* Ce résumé intègre le point inscrit à l'ordre du jour par Michel GAU, Président du District de Provence

- Sujet sensible et difficile, **pas de fonctionnement uniforme** sur les territoires.
- Pour être reconnue, une **ETR doit avoir une organisation fonctionnelle** permettant un travail en réseau (mise en place de contrats de mise à disposition et d'avenants au contrat de travail).
- **Problématique des fiches de poste** qui doivent être données à titre indicatif et qui doivent pouvoir être adaptées par l'employeur en fonction du district.
- **Manque de clarté et de transparence sur les messages** donnés lors des rassemblements des cadres techniques.



- Echanges de vues sur la **recrudescence des conflits qui entraînent une perte de confiance et créent un climat malsain.**

**Les participants affirment leur exaspération et leur saturation vis-à-vis de cette situation et souhaite une prise de position ferme de la FFF (réunion FFF / AE2F / Organisations syndicales).**

### 3. QUESTIONS DIVERSES

---

#### **RETOMBÉES ECONOMIQUES DE LA COUPE DU MONDE.**

\* Ce résumé intègre le point inscrit à l'ordre du jour par Marc MARTINET.

- Regrets affichés par tous sur un **manque d'informations et de communications** sur ce sujet qui met en difficulté les districts vis-à-vis des clubs.
- Demande de **pouvoir bénéficier d'un diaporama récapitulatif** pour les assemblées générales d'hiver.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et les membres du secteur 4 conviennent d'organiser la **prochaine Réunion le 13 avril 2019 (Pyrénées Orientales)0***